

<p>REPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>oo oo oo oo oo oo oo</p> <p>DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES</p> <p>oo oo oo oo oo oo oo</p> <p>COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</p> <p>oo oo oo oo oo oo oo</p> <p>SEANCE DU 17 OCTOBRE 2024</p>
<p>Nombre de Conseillers en exercice : 71 Présents à la séance : 41 Ont participé au vote : 50 Pour : 46 Contre : 1 Abstention : 3 Date de la convocation : 10 octobre 2024</p>	<p>L'an deux mille VINGT QUATRE et le DIX SEPT OCTOBRE, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président.</p>
<p>Objet :</p> <p>Ouverture dominicale des commerces de la ville de Prades</p> <p>N° d'Ordre : 240-24</p> <p>Classification @ctes : 9.1 Autres domaines de compétences</p> <p>Secrétaire de Séance : Gladys DA SILVA</p>	<p>ASSISTAIENT A LA SEANCE : Éric MAHIEUX, Jean-Louis BOSC, Olivier CHAUVEAU, Josette PUJOL, Johanna MESSAGER, Roger PAILLES, Claude ESCAPE, Stéphane GILMANT, Chantal CALVET, Régis TERRIEU, Jean-Pierre VILLELONGUE, Guy CASSOLY, Jean-Luc BLAISE, Anne-Marie CANAL, Gérard QUES, Christian TRIADO, Jean-Louis JALLAT, Éric RODRIGUEZ, Yves DELCOR, Elisabeth PREVOT, Etienne TURRA, Corinne DE MOZAS, Agnès ANCEAU-MORER, Thérèse GOBERT-FORGAS, Bernard LAMBERT, Gladys DA SILVA, Claire LAMY, Françoise ELLIOTT, Olivier GRAVAS, Guy BOBE, Jean-Louis SALIES, Jean-Jacques ROUCH, Jean SERVAT, Serge BOYER, Henri GUITART, Christine HIERREZUELO, Pierre SERRA, Patrick LECROQ, Bruno GUERIN, Lucette ORTIZ CASTILLO.</p> <p>ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT : Marie-Edith PERAL était représentée par Erk CHATELUS.</p> <p>ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Fernand CABEZA a donné procuration à Gérard QUES, Michel LLANAS a donné procuration à Jean-Louis JALLAT, Anne LAUBIES a donné procuration à Guy CASSOLY, Géraldine BOUVIER a donné procuration à Thérèse GOBERT FORGAS, Ahmed BEKHEIRA a donné procuration à Bernard LAMBERT, Nathalie CORNET a donné procuration à Elisabeth PREVOT, Aude VIVES a donné procuration à Olivier CHAUVEAU, Jean MAURY a donné procuration à Josette PUJOL, Claude SIRE a donné procuration à Jean-Louis SALIES.</p> <p>ABSENTS EXCUSES : Sébastien NENS, Patrick MARCEL, Patrice ARRO, Daniel ASPE, Philippe DORANDEU, Yaël DELVIGNE, Thierry BEGUE, André ARGILES, Laurent ALOZY, Jean-Christophe JANER, Jean CASTEX, Laurent CHARCOS, David MONTAGNE, Nicolas BERJOAN, Christelle LAPASSET, André JOSSE, Jean-Marie MAYDAT, Alain ESTELA, Raphaël VIGIER, René DRAGUE, Robert JASSEREAU.</p>

Le Président,

RAPPELLE que conformément à la loi 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance et l'égalité des chances économiques, la Communauté a été saisie par la commune de Prades dont le Conseil Municipal réuni en séance publique le 7 octobre dernier a autorisé le Maire à saisir la Communauté de Communes pour avis afin de donner un avis favorable à l'ouverture de commerces de détails de toute nature, alimentaires ou non alimentaire, de commerce, tous secteurs confondus, au cours de l'année 2025, les dimanches suivants :

- 12 janvier 2025,
- 15 février 2025,
- 20 avril 2025,
- 25 mai 2025,
- 29 juin 2025,
- 13 juillet 2025,
- 31 août 2025,

- 7 septembre 2025,
- 7 décembre 2025,
- 14 décembre 2025,
- 21 décembre 2025,
- 28 décembre 2025.

PROPOSE au Conseil d'émettre un avis favorable.

DEMANDE à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de son Président et après en avoir délibéré valablement, par 46 voix POUR, 1 voix CONTRE et 3 ABSTENTIONS.

EMET un avis favorable à l'ouverture dominicale des commerces de la ville de Prades.

DONNE TOUT POUVOIR à Monsieur le Président pour signer toutes les pièces permettant de mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

Le 24 octobre 2024.

Pour extrait, certifié conforme,

Le Président,

Jean-Louis JALLAT.

